



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Compte Administratif 2016

Intervention de Marie-Louise GOURDON
Présidente du Groupe Socialiste et écologiste

Monsieur Le Président,

Mes chères et chers collègues,

Quelle surprise de lire le compte rendu de notre séance dans le journal de ce matin. Puisque vous avez convoqué Molière ce matin, nous regrettons d'avoir manqué la répétition générale que vous avez jouée hier. Tout le côté palpitant du suspens est ainsi aboli.

Plus sérieusement, nous regrettons profondément cette nouvelle façon de faire.

Avant de commencer mon propos sur le compte administratif 2016, je tiens à rendre hommage, dans cet hémicycle, au proviseur du Lycée Tocqueville, à Grasse, Hervé Pizzinat, qui a été décoré de la Légion d'honneur, hier matin, dans son lycée et en présence des élèves par notre ministre de l'Education Nationale, Mme Najat Vallaud-Belcacem.

Nous étions quelques conseillers et conseillères départementales, et vous Monsieur Le Président, pour entendre le très beau discours de cet homme courageux et humble, totalement engagé dans sa mission de proviseur, entouré par toute l'équipe éducative, qui a elle-même réagi avec sang-froid et méthode à cette intrusion armée qui aurait pu devenir une tragédie.

Le ministère a mis en place des formations des personnels de direction pour savoir réagir aux intrusions et attaques éventuelles. Cela a porté ses fruits.

Hommage donc au proviseur, à l'équipe éducative et aux forces de sécurité pour leur courage et leur sang-froid.

Je reviens au compte administratif 2016.

Le compte administratif sert à deux choses

Vérifier la précision des prévisions budgétaires et nous renseigner sur l'évolution financière de la collectivité.

Comme toutes les collectivités le département doit faire face aux baisses de dotation de l'Etat

Il n'est pas facile de faire un budget même pour une collectivité comme la nôtre qui demeure une collectivité dite « riche » et qui de ce fait participe au fonds de péréquation au bénéfice des autres moins favorisées. Peu de départements peuvent afficher 351M de droits de mutation!

Chaque année, voit donc son lot d'annonces d'efforts toujours plus importants de réduction des dépenses. C'est le quotidien des collectivités. Les annonces des différents candidats à l'élection majeure ne laissent pas d'inquiéter. Certains comptent manifestement beaucoup sur les collectivités territoriales pour réaliser leurs engagements de réduction accrue des dépenses publiques et des fonctionnaires. Nous serons bientôt fixés sur le choix des français.

Revenons à notre département, outre l'environnement financier contraint, il a fait face en 2016 à de multiples événements exceptionnels qui ont eu un impact certain sur nos finances à la baisse et à la hausse.

En dépense tout d'abord, les graves inondations du 3 octobre 2015 ont impacté non seulement les communes pour lesquelles la solidarité départementale n'a pas failli mais elles ont également mis à mal notre patrimoine routier. L'impact financier s'est fait sentir encore en 2016 et encore en 2017.

L'attentat du 16 juillet sur la promenade des Anglais a profondément meurtri les habitants de notre ville capitale, de notre département, de notre pays. Notre collectivité a déployé des moyens importants à côté de ceux de l'Etat pour réparer ce qui peut l'être. Même avec l'aide de l'Etat, l'impact financier n'est pas neutre pour le département en 2016 et se poursuit en 2017 avec les travaux de mise en sécurité des collèges.

Mais l'année 2016 est aussi l'année des recettes exceptionnelles avec la vente des parts de l'aéroport de Nice et du CICA pour un montant total de presque 88 M€, une bouffée d'oxygène bienvenue qui a permis au département d'injecter 20 M€ de plus que prévus en investissements. Avec Le « plan de relance » du département, les dépenses d'équipement brutes de notre collectivité passent de 45 € par habitant en 2015 à 62 €/habitant en 2016.

Un observateur attentif soulignera qu'elles s'élevaient à 259 €/habitant , il y a 10ans.

C'était, il y a 10 ans. C'était avant. En 2007.

Ces recettes exceptionnelles ont également permis de faire baisser de 40 M€ la dette du département : de 891 M€ en 2015, elle passe à 847 M€ en 2016. Soit 782 €/habitant pour une moyenne de 503 € /habitant dans les départements de même importance.

Dans ce domaine on pourrait penser que la référence à la moyenne nationale des départements de plus d'un million d'habitants n'a plus lieu d'être et se trouve faussée du fait de l'existence de la Métropole qui regroupe la moitié de la population du département.

Mais il ne faut pas oublier que notre collectivité a transféré quelques compétences à la Métropole dont les routes en 2012 et qu'avec les routes le département a également transféré la dette qu'il avait contractée pour les réaliser soit 174 M€. Il ne faut pas se réjouir car même sorti du stock de sa propre dette, le département rembourse cet emprunt à l'euro près chaque année par le biais de la dotation versée à la Métropole, presque 58 M€ en 2016 dont environ 10 M€ à ce titre chaque année.

Pour être clair la dette consolidée du département ne s'élève pas à 847 M€ en 2016 mais à plus d'un milliard d'€.

Hélas nous n'avons qu'un aéroport dans le département. La propriété Du Cap d'Antibes devrait être vendue cette année mais après ?...

Mais revenons sur certains points du compte administratif si vous le voulez bien.

Et sur les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses sociales qui étaient prévues à hauteur de 492 € au BP ont été réalisées pour 519 M€ (+ 5%) (j'arrondis). C'est une augmentation en trompe l'œil, voici pourquoi:

Par rapport au vote du budget primitif 2016, le réalisé affiche presque 27 M€ de plus en fonctionnement. Sur cette somme 18 M€ ont été ajoutés au RSA en cours d'année. Je vous rappelle que vous n'aviez budgété que 11 mois de RSA au lieu de 12. Rendant votre budget insincère, au passage...

Si l'on compare cette fois le réalisé 2016 au réalisé de 2015 (512 M€) l'augmentation des dépenses sociales en fonctionnement n'est plus que de 6 M€ soit +1 %. Et elle ne porte pas sur le RSA qui en fait baisse de 2 M€ entre le CA 2015 et le CA 2016.

Chaque année au budget Primitif vous nous présentez des dépenses sociales avec l'aide aux personnes âgées comme première dépense du secteur, c'est encore le cas au BP 2017.

En fin d'année, au compte administratif, ce n'est plus le même ordre depuis deux ans. Les dépenses de RSA dépassent l'aide aux personnes âgées.

On se demande bien pourquoi vous continuez à afficher une aide aux personnes âgées systématiquement surévaluée au BP ?

Alors que l'on remarque aux comptes administratifs qu'elle est passée de 171 M€ en 2010 à 142 M€ en 2016 soit une baisse de 17 %.

Nous en avons un nouvel exemple ce matin. Alors que nous avons voté le budget en décembre, vous nous présentez, en avril, dans le rapport « diverses mesures financières » un transfert de 4 M€ de la ligne personnes âgées vers l'aide sociale en générale.

Revenons un instant sur le RSA:

La baisse des coûts des prestations, et la baisse du nombre des bénéficiaires, vous l'attribuez à deux causes principales :

- **d'abord, la politique d'insertion**, elle est réelle et efficace, et vos services remettent le pied à l'étrier dans le monde du travail à un certain nombre de personnes. L'état attribue au Département des aides spécifiques pour cette mission. Le Fonds d'Aide pour l'insertion , à hauteur de 600 000€.

Mais surtout, cette baisse vous l'attribuez à la lutte contre la fraude, c'est votre cheval de bataille. Vous faites état de plus de 5 000 suspensions de RSA sur 30 000 bénéficiaires en 2016, soit 15% en 1 an.

C'est énorme !

Il y a sûrement de véritables fraudeurs dans ces 5000 personnes mais pas 5 000 !

Vous coupez les vivres à des familles qui se retrouvent démunies, sans emploi, et peut-être à la rue.

Une question : Dans la convention que vous signez avec l'Etat pour obtenir la subvention du Fapi, vous vous engagez à favoriser l'accès au RSA : n'y aurait-il pas là une contradiction avec ces 5 000 suspensions ?

Quant au personnel : vous affichez une baisse de 1,8% de la masse salariale, soit 2,8M€.

Vous l'attribuez au non remplacement de deux départs à la retraite sur trois.

Le ratio des dépenses de personnels rapporté aux dépenses de fonctionnement passe en 2016 pour la première fois sous la moyenne nationale nous sommes à 18.5 % pour une moyenne de 19.9 %. Une question sur ce ratio qui vous semble sans doute flatteur, quant à nous il nous semble inquiétant, prend il en compte les personnels transférés à la Métropole, au Smiage, au syndicat mixte de la Vésubie ?

La encore, il n'est pas simple de s'y retrouver. Je vous repose la question : jusqu'où comptez-vous aller dans la réduction des effectifs ?

Sur les dépenses d'investissement

Globalement, les prévisions budgétaires qui étaient de 210 M€ sont réalisées à hauteur de 170M€, soit 82 %. C'est un taux correct quand on travaille en autorisation de programme et crédits de paiement.

D'une année sur l'autre, hors dette, on retrouve l'augmentation de 20 M€ liée à la vente des parts de l'aéroport.

Mais à l'intérieur du budget les évolutions des politiques sont plus disparates. Les investissements dans le domaine social sont réalisés à hauteur de 45 %, la gestion financière à 132 %, le développement des infrastructures à hauteur de 79 % et l'éducation à 62 %. Nous notons une grande distorsion entre l'affichage du BP et le réalisé.

Je voudrais revenir sur 2 points :

Sur le développement des infrastructures et les points noirs routiers :

12.7 M€ d'investissement avaient été inscrits au BP 2016 sur les points noirs routiers, 4 M€ ont été réalisés. Le taux de réalisation sur cette ligne affiche un petit 32 % en 2016.

Pour mémoire

Au BP 2017, le montant prévu est 10 M€.

Au vu du taux de réalisation en 2016, on se demande si cette inscription est bien réaliste. Nous avons demandé le point sur la réalisation du plan de résorption des points noirs routiers 2004/2010 dont le montant annoncé en 2004 était de 1 020 M€. Nous l'avons obtenu, et nous vous en remercions.

Nous pensons qu'il faut le remettre à plat car depuis 2004, bien des choses ont changé, autant les budgets que certains projets qui ont été abandonnés.

D'une manière générale, concernant les infrastructures routières et les déplacements, le renforcement des projets de déplacements durables semblerait un bon choix.

Pour répondre à la demande de nos habitants d'un environnement respirable et vu la baisse de nos capacités d'investissement, se recentrer sur des projets de transports en commun, trams, bhns, tcsp, les parkings de covoiturage, les modes doux, nous semblent des choix de raison.

Je pense aussi qu'il faut coordonner nos politiques de routes et déplacements avec les aggro et maintenant avec la Region.

Je participe à différentes commissions transports - pays de Grasse, Symitam pour SOPHIA et la Casa, et je trouve que nous manquons de transversalité et de communication.

Vu notamment les projets de grandes surfaces commerciales gigantesques qui se préparent dans l'ouest, cela, me paraît urgentissime, sous peine de se retrouver complètement asphyxiés dans une circulation anarchique.

Sur la mission action éducative,

33 M€ avaient été inscrits au BP 2016 pour les investissements des collèges, 18.5 M€ ont été réalisés. Le taux de réalisation de ce secteur affiche 56 %.

Au BP 2017, 43 M€ sont inscrits. Le papier ne refuse pas l'encre, espérons que le taux de réalisation sera supérieur en 2017. Il s'agit ici d'une compétence première du département.

Il y aurait encore beaucoup à dire, le CA est le reflet de votre politique mais je vais m'arrêter là. Nous comprenons les difficultés financières, mais vos choix de faire porter la responsabilité des difficultés financière uniquement sur les autres alors que c'est en grande partie la politique effrénée d'emprunt, dont 40 d'emprunt toxiques sont encore en caisse, qui bloque notre collectivité.

Vos choix de faire porter les économies sur les plus en difficultés en culpabilisant notamment les bénéficiaires du RSA et les personnels qui pourtant travaillent de façon remarquable tout au long de l'année ne sont pas les nôtres.

Nous voterons contre le CA